

**Sections de Techniciens Supérieurs (STS) préparant au Brevet de Techniciens Supérieurs (BTS)**

**Instituts Universitaires de Technologie (IUT) préparant au Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)**

## **2. Le nombre des inscrits en DUT et en BTS : des effectifs en faible hausse depuis 10 ans**

Le nombre d'inscrits en STS progresse au même rythme que les inscrits en IUT au cours des 20 dernières années, alors que l'inverse était prévu lors de la création des IUT en 1966 ; les STS, créées au début des années 60, étaient appelées à disparaître ! On voit, dans le tableau ci-dessous, que **la forte progression des inscrits en STS s'est faite dans la 1<sup>ère</sup> moitié des années 80, années de la première décentralisation des compétences de l'Etat vers les régions.**

Evolution du nombre d'étudiants inscrits dans les IUT et les STS		
	IUT	STS
1960-1961	0	8.000
1970-1971	24.200	26.800
1980-1981	53.500	67.900
1985-1986	60.500	125.000
1990-1991	72.500	200.000
1995-1996	96.000	230.000
2000-2001	116.000	239.000
2001-2002	115.700	237.000
2002-2003	113.500	235.500
2003-2004	112.300	234.000
2004-2005	111.000	230.000
2005-2006	111.000	230.500
2006-2007	112.500	228.500
2007-2008	115.500	231.000
2008-2009	117.300	234.000

**L'effectif des inscrits dans les STS ([cliquer ici](#)), après avoir progressé très fortement dans les années 80 et dans la 1<sup>ère</sup> moitié des années 90, s'est ensuite stabilisé entre 230.000 et 240.000 élèves : diminution dans les spécialités de production, augmentation dans les spécialités des services. La spécialité qui compte le plus d'étudiants inscrits est celle de **commerce et vente (près de 42.000****

**étudiants**). L'effectif d'entrants en STS varie légèrement d'une année sur l'autre. Un peu moins d'un bachelier sur 5 en poursuite d'études s'inscrit en STS.

**Pour les STS, la concurrence privé - public tourne, lentement mais sûrement, à l'avantage du privé.** En 2008-2009, 68% des inscrits en BTS (47 spécialités différentes) le sont dans des établissements publics et 32% dans des établissements privés ([cliquer ici](#)). La part du secteur privé a progressé de 2,5 points en 5 ans. Le privé est davantage représenté dans les spécialités des services que dans les spécialités industrielles. Il représente plus de la moitié des effectifs étudiants dans les services à la personne, la santé, le travail social, la communication, plus de 40% dans la banque et les assurances, dans les techniques de l'image et du son.

En 2008-2009, **l'effectif des inscrits dans les 116 IUT**, les 667 départements qui les composent (un IUT d'exercice doit avoir au moins 3 départements) et les 27 spécialités professionnelles qu'ils offrent (15 spécialités du secteur secondaire et 22 du secteur tertiaire) **était de 117.300 étudiants** ([cliquer ici](#)). De 1980 à 2000, le nombre d'inscrits dans les IUT avait plus que doublé, passant de 53.000 à 116.000. Depuis 2000, ce nombre a donc quasiment stagné alors que le nombre de départements est passé au cours de la période de 582 à 667 (345 départements du secteur secondaire et 322 départements du secteur tertiaire). De 2000 à 2008, le nombre d'étudiants par département a ainsi diminué de 199,3 à 175,9.

Les effectifs inscrits dans les spécialités DUT du secteur tertiaire progressent (69.000 étudiants en 2008-2009) alors que celles du secteur secondaire diminuent (48.400 étudiants). Et pourtant le nombre de départements du secondaire (345 soit 140 étudiants par département) est plus élevé que celui du tertiaire (322 soit 214 étudiants par département)... Deux départements du secteur secondaire sont particulièrement attractifs : **Gestion des entreprises et des administrations** (GEA, **21.000 étudiants** dans 76 départements soit 276 étudiants par département) et Techniques de commercialisation (TC, 20.700 étudiants dans 81 départements soit 256 étudiants par département). Ces deux spécialités scolarisent 36% des étudiants de DUT.

Le nombre d'entrants en IUT varie d'une année sur l'autre (Péan, 2007, Frydel 2007). **Un peu moins d'un bachelier sur 10 en poursuite d'études s'y inscrit** (8,4% des bacheliers en 2006-2007). Les DUT ont ainsi accueilli 10,5% des bacheliers généraux de 2005 (28.600 élèves), 10,3% des bacheliers technologiques (14.500 élèves), 0,8% des bacheliers professionnels (700 élèves) (Péan, 2007).

**Points forts.** STS et DUT accueillent un peu moins d'un bachelier sur trois. Ils constituent donc, en France, un point fort de l'enseignement supérieur professionnel court. Diversité des formations proposées. Bonnes conditions d'études et meilleurs encadrement enseignant : effectifs étudiants en 1<sup>ère</sup> année beaucoup moins élevé par section de BTS et par département de DUT qu'en 1<sup>ère</sup> année de licence générale, quelle qu'en soit la spécialité.

**Points faibles.** Relative stagnation des effectifs au cours des 10 dernières années : STS et DUT ne contribuent donc que très peu à la progression du taux d'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur, progression nécessaire pour atteindre 50% de jeunes diplômés du supérieur. Baisse des effectifs dans le secteur secondaire industriel. Faible lisibilité due à un très grand nombre de spécialités. Concurrence entre des spécialités proches de STS et de DUT. Diminution de l'attractivité du secteur public. Coût croissant pour les finances de l'Etat et des régions dû aux faibles effectifs dans certaines sections de BTS et de DUT, diminution du nombre d'étudiants par département d'IUT.

PEAN Sylvaine, PROUTEAU Danielle (2007)

*"Les nouveaux inscrits en IUT à la rentrée 2005-2006 et la réussite en IUT"*

**DEPP, Note d'information, 07.18, mai**

**FRYDEL Yves (2007)**

*"Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2006"*

**DEPP, Note d'information, 07.47, décembre**